

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Les présentes conditions régissent les relations contractuelles relatives à la vente de séjours individuels entre la société BIOPARC HÉBERGEMENT et ses CLIENTS.

Elles règlent toutes les étapes nécessaires à la passation de la réservation et du paiement des séjours, et règlent tout leur suivi entre les parties contractantes. BIOPARC HÉBERGEMENT fait ses meilleurs efforts pour que ses documents commerciaux soient le plus fidèles possibles aux services proposés. Toutefois, il est possible que la perception par le Client de la représentation photographique des services ne corresponde pas exactement aux services en eux-mêmes. Leur vocation est donc essentiellement informative. Les Conditions Générales sont notamment accessibles sur le SITE WEB (www.bioparc-zoo.fr/hebergements-gites).

DÉFINITIONS

« SITE WEB » désigne le site internet www.bioparc-zoo.fr édité par la société Sarl BIOPARC.

« BIOPARC HÉBERGEMENT » désigné la SAS au capital de 20000€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Angers.

« LES GÎTES DU BIOPARC » désigne tous les hébergements proposés à la location par BIOPARC HÉBERGEMENT.

« SÉJOUR » désigne l'offre d'un LOCATIF assortie, le cas échéant de prestations annexes gratuites ou payantes.

« CLIENT » désigne toute personne réservant un SÉJOUR et/ou toutes prestations proposées par BIOPARC HÉBERGEMENT sur le SITE WEB, via la centrale de réservation ou directement par téléphone auprès de BIOPARC HÉBERGEMENT.

Le CLIENT reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire notamment d'avoir la majorité légale et de ne pas faire l'objet d'une mesure de protection, ou à défaut d'en avoir l'autorisation de la part de son tuteur ou de son curateur s'il est incapable.

INTÉGRALITÉ

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, le CLIENT est réputé les accepter sans réserve et ce conformément aux dispositions de l'article 1126 du Code Civil.

Les présentes conditions générales de location et de réservation de séjours dans les GÎTES DU BIOPARC s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Elles sont accessibles sur la page www.bioparc-zoo.fr/hebergements-gites et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. BIOPARC HÉBERGEMENT et le CLIENT conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. BIOPARC HÉBERGEMENT se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Si une condition de location ou de réservation de séjour venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la location de séjours dont la société a son siège en France.

OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'hébergements proposée par BIOPARC HÉBERGEMENT au client, à partir du site internet www.bioparc-zoo.fr/hebergements-gites

INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

Le CLIENT reconnaît avoir reçu, préalablement à sa réservation, les présentes conditions générales de vente, de location et de séjours, et de toutes les informations listées à l'article L. 111-1 du code de la consommation. Le client dispose de toutes les informations en ligne.

PRESTATIONS ET PRIX

Le descriptif, les durées minimales de location et les tarifs varient selon les saisons. Ils sont consultables sur le SITE WEB en renseignant ses dates de séjour. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'hébergement. BIOPARC HÉBERGEMENT se réserve le droit de refuser l'accès au logement à toute personne au-delà de la capacité prévue.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Les gîtes du Bioparc sont disponibles à partir de 16h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 10h le jour du départ. En cas d'arrivée anticipée et selon les disponibilités, tout sera mis en œuvre pour réduire l'attente du CLIENT. En cas d'arrivée tardive (après la fermeture de l'accueil du Bioparc), la clé sera placée dans une boîte à clé, à proximité du gîte. Un courriel sera envoyé au client avec les instructions.

DURÉE DU SÉJOUR

Le CLIENT conclu pour une durée déterminée (2 jours minimum) ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

CESSION, SOUS-LOCATION

Toute location est nominative ; elle ne peut être cédée ou sous louée.

ÉVOLUTION DES TARIFS

Les tarifs sont dynamiques et peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. BIOPARC HÉBERGEMENT ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'une différence de coût entre deux séjours réservés pour la même période.

Les tarifs indiqués sont en euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de la date de réservation du SÉJOUR. Le prix total du SÉJOUR inclut le prix de la location des GÎTES DU BIOPARC, les prestations annexes choisies. Ce prix total est indiqué préalablement à la validation par le CLIENT de la réservation de son SÉJOUR que la réservation intervienne sur le SITE WEB ou par un autre canal de réservation. Tout changement ou modification de taux ainsi que toute évolution des taxes applicables au séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix du séjour.

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour collectée pour le compte de l'agglomération saumuroise est à acquitter, n'est pas incluse dans les tarifs indiqués en ligne. Son montant est déterminé par personne majeure et par jour.

PROMOTIONS

Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions et notamment de disponibilité. Par ailleurs les réductions de prix ou opérations promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles sauf mention contraire et ne sont pas rétroactives. Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les CLIENTS aient payé des prix différents. Les CLIENTS ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

RÉSERVATION ET PAIEMENT

1) CONDITIONS DE RÉSERVATION

Le client a la possibilité de faire sa réservation en ligne sur le site www.bioparc-zoo.fr.

Toute réservation doit être accompagnée d'un paiement incluant : 100% du montant total du SÉJOUR (location seule ou location avec prestations).

BIOPARC HÉBERGEMENT attire l'attention du CLIENT sur le fait que la réservation devient effective uniquement après envoi de la confirmation écrite de réservation par BIOPARC HÉBERGEMENT par courrier électronique.

Cette confirmation écrite de réservation contient le détail de la réservation effectuée par le CLIENT ainsi que toutes les informations relatives à son SÉJOUR.

2) CONDITIONS SPÉCIALES DE RÉSERVATION SUR SITE WEB

Concernant les réservations sur le SITE WEB, pour que la commande soit validée, le CLIENT devra, après en avoir pris préalablement connaissance, accepter en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes Conditions Générales et valider son paiement.

Suite à sa réservation, le CLIENT recevra une confirmation par courrier électronique contenant le détail de son SÉJOUR (contenu des prestations, dates et durée, prix et modalités de règlement).

Signature électronique applicable à la vente en ligne
La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du client et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord du client :

- exigibilité des sommes dues au titre de la réservation,
- acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter notre service de réservation par téléphone au 07 87 23 90 20.

3) PAIEMENT DU SOLDE

L'intégralité du prix du SÉJOUR est exigible immédiatement lors de la réservation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (SUITE)

Au moment du paiement de sa réservation, le client est redirigé vers l'url suivante dont la société BIOPARC HÉBERGEMENT est le gestionnaire principal : http://paysdelaloire-mb-prestataire.for-system.com/f127129_fr.aspx

4) DROIT DE RÉTRACTATION

Selon l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

5) MODES DE PAIEMENT

Lors de la réservation en ligne, le règlement de la totalité du séjour se fait par carte bancaire (les cartes acceptées sont celles des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, American Express). La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du client après vérification des données de celle-ci. Conformément à l'article L.132-2 du Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le client autorise BIOPARC HÉBERGEMENT à débiter sa carte bancaire du montant de la totalité du séjour. À cette fin, le client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur sa carte bancaire est effectivement le sien.

VALIDITÉ DES CGV BIOPARC HÉBERGEMENT

Les présentes conditions générales de location sont valables à compter du 15 février 2023.

STATIONNEMENT VÉHICULE

Pour la tranquillité des CLIENTS, leurs véhicules sont stationnés sur un parking réservé à la clientèle des GÎTES DU BIOPARC. Un allée piétonne dessert l'ensemble des GÎTES DU BIOPARC.

MODIFICATION DE SÉJOUR

Modification du fait du CLIENT : Tout changement de dates ou de type d'hébergement est considéré comme une modification du SÉJOUR. Lorsque la modification est possible, tout changement devra intervenir 30 jours avant la date du séjour. Aucun report au-delà n'est possible. Si le montant du nouveau SÉJOUR est supérieur au SÉJOUR initial, le CLIENT devra régler la différence.

Modification du fait de BIOPARC HÉBERGEMENT : Dans le cas où BIOPARC HÉBERGEMENT serait dans l'obligation de modifier les prestations initialement prévues au SÉJOUR, tout sera mis en œuvre pour fournir des prestations similaires ; le CLIENT pourra soit accepter la modification soit résilier le Contrat et obtenir le remboursement des sommes versées, dans les conditions visées à l'article L 214-1 du Code de la consommation.

ANNULATION DE SÉJOUR

Annulation (totale ou partielle) du fait du client : toute demande d'annulation doit être formulée par écrit. L'annulation doit intervenir 30 jours avant la date d'arrivée pour que le remboursement du séjour soit possible. Le compte bancaire débité lors de la réservation sera alors crédité du montant dans

un délai de 7 jours ouvrés. Les frais d'annulation s'élèvent à 40 euros. En cas d'annulation à moins de 30 jours, 100% du montant total du séjour est acquis à BIOPARC HÉBERGEMENT. Pour tout séjour interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé restera acquise à BIOPARC HÉBERGEMENT. Aucun report de date ne pourra être réclamé.

Annulation du fait de BIOPARC HÉBERGEMENT : En cas d'évènements indépendants de sa volonté (intempéries, accident, détérioration du gîte, etc.), la direction se réserve le droit de reloger les CLIENTS vers un établissement hôtelier à proximité.

Non consommation de prestations annexes :

Les prestations annexes réservées par le CLIENT et non utilisées de son fait ne donnent lieu à aucun remboursement.

ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR

Nos prix ne comprennent pas d'assurance Annulation et Interruption. Les CLIENTS sont invités à souscrire une assurance annulation.

ARRIVÉE RETARDÉE, DÉPART ANTICIPÉ

En l'absence de message d'information par le CLIENT par tous moyens précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le gîte devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le Contrat et peut être remis en location. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'un départ anticipé.

DÉPÔT DE GARANTIE

Il sera demandé au CLIENT, lors de son arrivée à l'accueil du Bioparc, un dépôt de garantie par simple empreinte bancaire assurée par PLBS, aucune somme ne sera alors débitée sur le compte bancaire du CLIENT. Le montant est fixé à 500 euros. Pour effectuer ce dépôt de garantie, le CLIENT devra se munir de sa carte bancaire (les applications de paiement ne pourront pas être prises en compte).

En cas de sommes dues par le CLIENT à BIOPARC HÉBERGEMENT, la garantie pourra être utilisée par BIOPARC HÉBERGEMENT afin de recouvrer aux frais liés à la dégradation du gîte, à la perte de la clé, etc.

MINEURS

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur dans les GÎTES DU BIOPARC.

ANIMAUX

Les animaux de compagnie ne sont pas admis dans les GÎTES DU BIOPARC.

ÉTAT DES LIEUX

Un état des lieux entrant et sortant est réalisé par l'équipe afin de constater l'état de propreté, de se prémunir contre tout vol ou détérioration.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Afin de faciliter le déroulement du séjour de tous les CLIENTS, un règlement intérieur est disponible dans chaque gîte. Les CLIENTS sont invités à en prendre connaissance et à le respecter.

Dans le cas du non-respect de ce règlement, la Direction du site pourra prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

PERTE, VOL, DÉGRADATIONS

BIOPARC HÉBERGEMENT décline toute responsabilité en cas de vol et de détérioration des objets personnels.

Il est rappelé également que les parkings ne sont pas surveillés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls du CLIENT. BIOPARC HÉBERGEMENT décline également toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du CLIENT.

DONNÉES PERSONNELLES

En acceptant les CGV, le CLIENT autorise BIOPARC HÉBERGEMENT à collecter et utiliser pendant 5 ans les données fournies pour le suivi de la commande et pour la relation-clientèle. Cette souscription pourra, à tout moment et sur simple demande, être résiliée. Le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles en écrivant à hebergements@bioparc-zoo.fr.

RESPONSABILITÉ DE BIOPARC HÉBERGEMENT

Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet www.bioparc-zoo.fr/hebergements-gites sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines installations ou décorations soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques. BIOPARC HÉBERGEMENT ne peut pas assurer une similitude parfaite.

LANGUE DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français sous réserve de dispositions impératives auxquelles les parties ne peuvent déroger.